

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Identification de l'organisme qui passe le marché : Ville de Brignoles – Direction de la Commande Publique – 45 rue du Docteur Barbaroux – B.P. 307 - 83177 BRIGNOLES Cedex – Tél. : 04.94.86.22.12 - Email : dcp@brignoles.fr

Type de pouvoir adjudicateur et activités principales : Collectivité territoriale. Services généraux des administrations publiques. Le Pouvoir Adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Objet du marché : Réalisation d'ouvrages de métallerie aux écoles Simone Veil et Les Censiés.

Mode de passation : Procédure adaptée ouverte - Marché conclu en application des articles L2123-1 et R2123-1 du Code de la Commande Publique.

Type de marché : Marché Public de travaux.

Caractéristiques du marché :

Une consultation a été lancée en 2019 pour des travaux d'extension et de mise en accessibilité de l'école Simone Veil à Brignoles. Ces travaux sont actuellement en cours d'achèvement. La réalisation de clôtures, portail, portillons et garde-corps sont désormais nécessaires à la finalisation de cette opération. Par ailleurs, l'école des Censiés doit se doter d'un brise-soleil. Le descriptif technique de l'ensemble de ces travaux est décrit à la Décomposition du Prix Global et Forfaitaire (D.P.G.F.) que les candidats devront compléter.

Classification CPV : : 44100000-1 (Matériaux de construction et articles connexes)

Code NUTS : FRL05

Visite sur site obligatoire : Les candidats devront obligatoirement procéder à la visite des lieux afin de prendre connaissance des contraintes particulières et de prendre toutes les mesures nécessaires à la bonne réalisation des travaux. Se référer au règlement de consultation pour les modalités d'exécution des visites.

Variantes : non autorisées.

Prestations divisées en lots : non.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :

Marché conclu avec un prestataire unique ou avec des prestataires en groupement, si possible, conjoint dont le mandataire sera solidaire.

Délai minimum de validité des offres : 120 jours.

Modalités de financement : Fonds propres.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : Français.

Unité monétaire utilisée : L'euro.

Date et heure limites de réception des offres : Le 10 mai 2021 à 17h00

Pièces de la candidature telles que prévues aux articles L. 2142-1, R. 2142-3, R. 2142-4, R. 2143-3 et R. 2143-4 du Code de la Commande Publique :

1/Possibilité de procédure DUME S :

« Cela permet aux entreprises de candidater sur la base de leur seul numéro de SIRET. Le mode de transmission des éléments de la candidature et de l'offre est dématérialisé. La réponse électronique est indispensable mais aucune signature n'est exigée (La signature sera dans ce cas demandée à postériori à la seule entreprise retenue). Voir les détails dans le Règlement de la Consultation (R.C.) »

2/Candidature de votre entreprise, hors procédure DUME S :

Conditions fixées aux articles, R.2142-1 à R.2142-14 et R.2143-11 et R.2143-12 du Code de la Commande Publique et précisées dans le Règlement de Consultation. Le candidat devra en particulier fournir :

- **imprimé Cerfa DC1 ci-joint** ou téléchargeable sur <https://www2.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> à compléter)

- **imprimé Cerfa DC2 ci-joint** ou téléchargeable sur <https://www2.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> à compléter.

- **Copie du ou des jugements prononcés**, si le candidat est en redressement judiciaire

- **Attestation sur l'honneur ci-jointe** du candidat concernant les interdictions de soumissionner visées aux articles L2141-1 à L2141-6 ; L2141-7 à L2141-11 du Code de la Commande Publique (dater et signer la déclaration sur l'honneur jointe au Dossier de Consultation des Entreprises (D.C.E.))

- Renseignements sur le **respect de l'obligation d'emploi** mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-4 du code du travail. (si DC1 non produit).

- S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières **d'autres opérateurs économiques**, le candidat produit les **mêmes documents** concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public.

En cas de candidature incomplète, il sera fait application de l'article R.2144-2 du Code de la Commande Publique.

N.B : Conformément aux articles R2143-13 et R2143-14 du Code de la Commande Publique, les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents justificatifs et moyens de preuve que l'acheteur peut obtenir directement par le biais d'un système électronique de mise à disposition d'informations administré par un organisme officiel ou d'un espace de stockage numérique, à condition que figurent dans le dossier de candidature toutes les informations nécessaires à la consultation de ce système ou de cet espace et que l'accès à ceux-ci soit gratuit. Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents justificatifs et moyens de preuve qu'ils ont déjà transmis dans le cadre d'une précédente consultation et qui demeurent valables.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés suivants : Valeur technique : 40 % - Prix : 60 %.

Modalités d'obtention du dossier de consultation :

Gratuitement sur le site : www.marches-securises.fr

Conditions de remise des offres :

Conformément aux dispositions de l'article R.2132-7 du Code de la Commande Publique, les offres devront obligatoirement être envoyées par voie électronique à l'adresse suivante : www.marches-securises.fr (aux conditions indiquées dans le Règlement de la Consultation).

Renseignements d'ordre administratif :

Mairie de Brignoles - Direction de la Commande Publique suivant les coordonnées indiquées ci-dessus.

Renseignements d'ordre technique :

Direction des Etudes des Travaux et des Grands Projets Ville de Brignoles Hôtel de Ville – 9, Place Carami -Bâtiment de l'Urbanisme 83177 BRIGNOLES Cedex Tél : 04 94 86 22 45 auprès de M. Laurent GRANDET, Directeur au 06 07 81 20 26 Email : detg@brignoles.fr / grandetl@brignoles.fr ou auprès de Monsieur Stéphane Assailly, chargé du dossier. Email : assaillys@brignoles.fr

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Toulon – 5 Rue Jean Racine – BP 40510 - 83041 Toulon Cedex 9 – Tél. : 04.94.42.79.30 – Fax : 04.94.42.79.89 - Email : greffe.ta-toulon@juradm.fr

Introduction des recours éventuels :

- Référé précontractuel (jusqu'à la signature du marché) : Article L551-1 à L551-4 du code de justice administrative.
- Recours pour excès de pouvoir (2 mois à compter des décisions de rejet).
- Recours en appréciation de la validité d'un contrat (à compter de la signature du contrat).
- Recours contractuel : Article L551-13 à L551-16 du code de justice administrative.
- Référé suspension introduit avant la signature du marché contre les actes détachables du contrat : Art L 521-1 à L521-4 du code de justice administrative.
- Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Date d'envoi à la publication : Le 20 avril 2021